



INSJ ET CNL – Avis de course

Challenge Lavorel étape 5 - Grade 5B

2 SEPTEMBRE 2023

1. **REGLES** : La régata sera régie par :
 - 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
 - 1.3. La partie B, section II du RIPAM (IRPCAS) quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV,
 - 1.4. Les règlements fédéraux,
 2. **INSTRUCTIONS DE COURSE**
Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles
 3. **COMMUNICATION RADIO**
Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.
Communication sur le canal VHF 8
 4. **ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**
 - 4.1.1. La régata est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception A, B, C, D et E norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en 3^{ème} ou 4^{ème} catégorie de navigation.
Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation du lac d'Annecy. Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.
 - 4.1.2. La régata est ouverte à tous les bateaux de classe :
 - Dériveurs avec rating FFV
 - Catamaran avec rating FFV
 - Quillards de sport avec rating FFV
 - Habitables du système à handicap Osiris Habitable A B C R1 R2 L
 - 4.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription licence signé et si possible avec certificat médical, ou licence journalière avec si possible certificat médical
Une autorisation parentale pour les mineurs.
 5. **DROIT A PAYER** : 5€ par bateau
 8. **PROGRAMME**
 - 8.1. **Inscriptions** : obligatoirement sur le site du CDV74 en ligne via le lien <https://www.cdv74.fr/2023/02/27/challenges-departementaux-adultes/>
- Clôture des inscriptions : le samedi 2 septembre à 10h.
- ATTENTION, AUCUNE INSCRIPTION NE SERA FAITE à l'INSJ ni au CNL**
Aucun changement d'équipage ne sera autorisé après la clôture des inscriptions le 2 septembre à 10h.
- 8.3. **Jour de course : Samedi 2 septembre 2023**
1er signal d'avertissement : 13H30



Les résultats seront diffusés dès que possible.

Il n'y aura aucun affichage

12. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : construits type banane 1 tour ou 2 tours

14. CLASSEMENT

14.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : **1**

14.2. Le calcul du temps compensé des bateaux : cf. I.C.

19. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

20. Un pique-nique canadien (chacun apporte quelque chose à partager à boire et/ou à manger) sera proposé à l'INSJ le soir.

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

• **l'INSJ :**

Tél. : 04 50 68 93 04

Email : contact@internautique.org

• **le CNL**

Tél. : 04 50 60 13 63

Email : cnlmenthon74@gmail.com